

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 31 octobre 2017 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel cadre :

Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général et secrétaire général

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 12 1017 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1017-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 13 1017 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 26 septembre 2017 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 1017-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1 Congés sabbatiques à traitement différé

RÉSOLUTION CE 14 1017 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Madame Line Arseneault, secrétaire d'école à l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 1^{er} février au 31 juillet 2022, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 15 octobre 2017;
- Madame Nathalie Jean, surveillante d'élèves à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 26 décembre 2019 au 25 juin 2020, dans un plan de quatre (4) ans entrant en vigueur le 30 septembre 2017;
- Madame Louise Létourneau, enseignante à l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année 2020-2021, dans un plan de quatre (4) ans entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2018;
- Madame Valérie Moisan, enseignante à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, congé d'une durée d'un (1) an, soit l'année scolaire 2020-2021, dans un plan de quatre (4) ans entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 15 1017 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 1017-03.

Adoptée à l'unanimité.

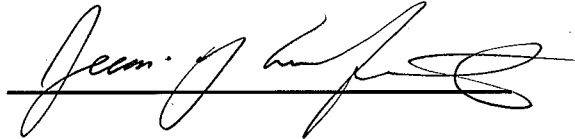
5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 16 1017 :

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE, vers les 18 h 40, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

